

1^{er} Avenant à la Convention
entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg
et la Ville d'Esch-sur-Alzette

Entre les soussignés :

- l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par son Ministre de la Culture, désigné ci-après par « l'Etat », d'une part,

et

- l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette représentée par son Collège des bourgmestre et échevins actuellement en fonction, désignée ci-après par les termes « la Ville », d'autre part,

Un article 12 est ajouté à la convention conclue le 1^{er} décembre 2005 entre parties :

Article 12.- Disposition transitoire

Pour l'exercice 2017, une aide supplémentaire d'un montant maximal de 25.000.-euros est accordée pour la représentation du projet théâtral « Les Métamorphoses » dans le cadre du 10^e anniversaire du partenariat entre le Théâtre de la Ville d'Esch et le Théâtre National « Radu Stanca ». Cette somme sera liquidée dans son intégralité.

Le montant total attribué à l'association pour 2017 s'élève donc à 375.000.- euros.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le **4 JUIL. 2017**

Pour la Ville
Le Collège des bourgmestre et échevins

Vera Spautz, Bourgmestre

Martin Kox – Échevin

Jean Tonnar – Échevin

Henri Hinterscheid – Échevin

Daniel Codello - Échevin

Pour l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg

Pour le Ministre de la Culture

Guy Arendt
Secrétaire d'Etat